

# EDITORIAL

Mars 2017 • N° 2

Par Hubert Tassin  
Président des P.P.



## Peser sur notre avenir

Merci pour l'accueil très positif que vous avez réservé à notre premier « PP INFO ». Il nous encourage à poursuivre dans cette voie.

En ces temps économiquement difficiles, il est de notre devoir de multiplier les liens entre les acteurs des courses et la gouvernance de France Galop. Nous n'avons pas été élus pour rester dans une tour d'ivoire mais pour vous représenter.

C'est parce qu'il appartient aux propriétaires et aux éleveurs de prendre en main leur avenir que, sans relâche, nous allons continuer à faire entendre notre voix, nos propositions et parfois nos différences.

Bonne lecture.

H.T.

## LES ALLOCATIONS : LA MISSION DE FRANCE GALOP

Lors des débats budgétaires de décembre, certains ont pu s'interroger sur la nécessité de baisser l'enveloppe des allocations du Galop afin de limiter le déficit budgétaire 2017 (de l'ordre de 30 millions d'€).

Un certain nombre de représentants PP ont clairement exprimé la position contraire et souhaité maintenir l'enveloppe 2016 dans le budget 2017.

Leurs arguments sont légitimes et nombreux :

- Lors de la campagne électorale du Galop, l'argument a été clairement avancé par l'ensemble de nos candidats : les allocations ne doivent pas être la variable d'ajustement de nos bilans. Pourquoi aurions nous changé d'avis comme le font tant d'élus qui décrédibilisent ainsi la vie politique ?



- Un plan d'économie du Galop, avec un objectif de 10 millions d'euros, est en cours. Il n'a produit en 2016 que peu d'effets. D'autres pistes d'économies, notamment en synergie avec Le Trot et le PMU, doivent être mises en œuvre. Des discussions avancées au sein d'une commission Trot-Galop à laquelle nous participons doit se poursuivre. Demander aux propriétaires et aux éleveurs un nouvel effort à ce stade est une inversion très pénalisante des priorités.
- Le plan du candidat Edouard de Rothschild s'appuie notamment sur une relance des moyens à la disposition du Département Propriétaires. Baisser les allocations est à l'évidence tourner le dos à l'esprit de ce plan.



*Edouard de Rothschild – Président de France Galop*

- Notre stratégie doit impliquer une évolution des rapports avec l'Etat. Aller voir les prochains ministres de tutelle en montrant que c'est par une baisse d'allocations que nous avons résolu nos déficits est un point de départ de négociation bien faible !

La baisse des allocations ne peut qu'alimenter une spirale récessive. Il faut en avoir mesuré toutes les conséquences. De plus, elle ne saurait toucher de la même manière l'ensemble des catégories de courses et qu'il faudra nécessairement protéger la base la plus fragile et qui contribue le plus à la recette. Des débats difficiles en perspective, auxquels nous participerons de manière constructive et déterminée à condition que toutes les voies d'économies soient d'abord explorées et appliquées, puis qu'un accord gagnant/gagnant avec l'Etat soit conclu.

## LE DIFFICILE DEBAT DU STATUT DES JOCKEYS

Une démarche initiée par l'Association des Jockeys avec le concours des services de France Galop a soulevé la question du statut de salarié des propriétaires qui est celui des jockeys à l'occasion de leurs montes. Ce statut comportait un certain nombre de règles de fonctionnement dérogatoires et il présenterait des risques de remises en cause pointés du doigt par nos juristes conseils.

Un groupe de travail composé d'Hubert Tassin, de Gérard Samama, de Philippe Jeanneret s'est rapproché du Syndicat des Propriétaires et de l'AEP afin d'aboutir – avec l'aide d'un avocat commun – à une seule et même position.



*Philippe Jeanneret*

Il a été convenu de dénoncer le statut actuel et de fixer à fin 2017 le délai de négociation d'un nouveau statut. Il faudra que ce nouveau statut ne mette pas en péril la situation actuelle des propriétaires sur le plan social, et n'ait pas de conséquence financière. Plusieurs intervenants notent que le statut de « Travailleur Indépendant » s'applique pour les jockeys et drivers au Trot mais aussi dans nombre de pays européens.

Il ne s'agit pas pour nous, à l'évidence, de déclarer la guerre aux jockeys que nous respectons infiniment mais de défendre l'activité de propriétaire déjà financièrement très malmenée en sortant d'un fonctionnement manifestement en contradiction avec les règles de droit et la jurisprudence.

## LES INSTANCES DES PP RENOUVELÉES POUR 2017

Conformément à ses statuts, le Comité de l'Association PP a procédé au renouvellement de son Bureau au cours d'une réunion qui s'est déroulée le 23 janvier dernier.

A cette occasion, Hubert Tassin a été réélu Président de l'Association pour un mandat d'un an à l'unanimité moins une abstention.



*Philippe Jeanneret, Hubert Tassin, Baudouin de La Motte Saint Pierre, Georges de Certaines, Francis Alloncle et François de Pirey lors de la réunion du Comité des PP de Janvier*

Sur proposition du Président, le Bureau est en outre composé de :

- **Baudouin de la Motte Saint Pierre**, vice-président « Eleveurs » ;
- **Eric Pechadre**, vice-président « Propriétaires » ;
- **Amaury de Soultrait**, Trésorier ;
- **Jean d'Indy**, Secrétaire Général ;
- **Christian Bauer**, Président-fondateur de notre Association ;
- **Philippe Jeanneret**, Président du Comité Régional Ile de France-Normandie-Nord ;
- **Gérard Samama**, membre du Conseil du Plat ;
- **Jean Jacques Chiozzi**, chargé des relations avec les Permis d'Entraîner ;
- **Jean-Michel Reillier**, chargé des relations avec les anglo-arabes ;
- **Hervé d'Armaillé**, Président des AQPS ;
- **Georges de Certaines**, représentant l'Association dans le Sud-Ouest.

Hubert Tassin a insisté sur l'importance du travail en équipe et dans cet esprit sur le maintien de la cohésion de l'Union pour le Galop Français dont Hervé d'Armaillé (AQPS) et Jean-Jacques Chiozzi (Permis d'Entraîner) sont d'importants garants.



*Amaury de Soultrait, Eric Pechadre, Gérard Samama, Jean-Jacques Chiozzi, Hervé d'Armaillé au Comité des PP*

Le Comité des PP a mandaté son président pour poursuivre sur cette voie de l'union entre ces trois associations. Les forces vives représentées ainsi sont nécessaires pour bâtir une nouvelle phase de développement durable du Galop et le renouvellement de l'action commune est un élément qui permet de l'optimisme dans la période difficile actuelle.

Au cours de ce même Comité, il a été décidé de poursuivre l'édition du *Grain de Sel*, de plus en plus plébiscité mais aussi de prendre un certain nombre d'initiatives concrètes à l'attention des propriétaires et des éleveurs, et pas seulement de ceux qui sont membres des PP et des associations partenaires. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro de *PP INFO*.

### Le Comité des PP est ainsi composé :

Thierry ADENOT - Francis ALLONCLE - Hervé d'ARMAILLÉ - Agnès AUDEBERT - Christian BAUER - Georges de CERTAINES - Pierre-Marie CHARIER - Jean Jacques CHIOZZI - Franck DELIBEROS - Louis FALGADE - Louis GISCARD D'ESTAING - Jean d'INDY - Philippe JEANNERET - Olivier de LA GAROULLAYE - Baudouin de LA MOTTE SAINT PIERRE - Daniel LASSAUSAYE - Hubert de MONTLIVAUT - Eric PALLUAT DE BESSET - Jean-Louis PARIENTE - Eric PECHADRE - François de PIREY - Jean-Marie PLASSAN - Jean Michel REILLIER - Gérard SAMAMA - Amaury de SOULTRAIT - Hubert TASSIN - Jean Marc TONNINI.

## L'APPEL COMMUN POUR UNE EVOLUTION DE LA TVA

Le Président des Propriétaires de chevaux de Trot l'avait annoncé lors de notre Assemblée Générale en novembre dernier : il prendrait une initiative pour regrouper les différents acteurs de la filière Cheval autour d'un appel pour un retour à un taux de TVA réduit.

Regrouper autant de sensibilités différentes au sein des différentes familles du Cheval n'est pas facile et il convient de rendre hommage à notre homologue du Trot, Pascal Boey, et au GESCA, qui s'est chargé de la coordination générale.



*Le logo de la campagne commune*

Après de nombreuses versions préparatoires, un texte commun signé par les principales associations des différentes familles a été adopté et va faire l'objet d'une communication poussée. Le Salon de l'Agriculture étant la première occasion médiatique à saisir.

C'est dans le même esprit que les P.P. ont contribué à la rédaction d'une lettre ouverte aux ministres de tutelle (Agriculture et Budget) afin de protester contre l'autorisation qui serait donnée à la Française des Jeux pour prendre des paris en « live » au sein de son réseau à l'occasion d'un certain nombre de compétitions sportives. Ces initiatives communes sont la marque d'une Union déterminée, seul moyen de faire valoir nos positions avec force.

## L'ASSEMBLEE NATIONALE SE PENCHE SUR NOTRE SITUATION

On se souvient d'un rapport publié il y a quelques mois par la Cour des Comptes, rapport manifestement à charge contre notre institution, proposant pêle-mêle d'interdire aux propriétaires de jouer, de contrôler les cartes d'identité à l'entrée des PMU, de limiter un peu plus encore les paiements en argent liquide. Bref, un rapport à charge avec de nombreuses propositions jugées pour le moins irréalistes.



Le rapport d'évaluation de la régulation des jeux d'argent et de hasard, présenté devant le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée Nationale mi-février par MM. Juanico et Myard, vient fort heureusement de tempérer ce réquisitoire en formulant des propositions utiles. Le travail a été dirigé par un parlementaire socialiste et un « Les Républicains ». C'est ainsi une proposition transpartis, validée par le Président de l'Assemblée et susceptible de faire consensus pour essayer de faire accepter la définition d'une nouvelle politique publique.

Contrairement au rapport de la Cour des Comptes, les propositions contenues dans ce rapport parlementaire sont issues d'un vrai dialogue avec les représentants de la filière cheval et tiennent compte des avis exprimés par les dirigeants de la filière et les principales associations professionnelles.

Hubert Tassin, Président des PP, et Jean d'Indy, vice-président de France Galop et Secrétaire Général des PP, ont été ainsi auditionnés.

Une analyse de ce rapport a été proposée par Hubert Tassin dans une chronique publiée par *Paris-Turf* (que vous pouvez lire sur le site [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)). Sans revenir dans l'analyse de détails, il est clair que ce rapport peut servir de base à une forte campagne de lobbying qu'il importe de mener auprès des futurs dirigeants de ce pays, à travers les « écuries présidentielles » des candidats les mieux placés.



Ce rapport parlementaire pose quelques bases d'une redéfinition de la politique des jeux en France. C'est cette refonte de l'ensemble qui doit permettre de corriger les distorsions de concurrence dont l'Institution des Courses et l'ensemble de la filière Cheval est la victime.

Le rapport ne se limite pas à une analyse du marché des jeux dans son ensemble. Il demande une évolution profonde de la gouvernance de notre Institution avec un regroupement visible de services et de fonctions entre les différentes structures de l'Institution des Courses. Les parlementaires reprennent ainsi de manière précise un cheval de bataille de notre Association que nous avons eu l'occasion de développer lors de nos auditions.

L'analyse d'Hubert Tassin telle qu'elle est publiée dans *Paris-Turf* se conclut par un appel: « Au boulot », manière de suggérer que le Trot et le Galop, ensemble, établissent d'urgence un plan d'action et de lobbying. Les élections constituent un période propice pour ce genre d'exercice. Il faut en profiter

Ajoutons à ce rapport parlementaire issu de l'Assemblée Nationale qui nous faut aussi compter sur le soutien dynamique et argumenté du Groupe Cheval de la Haute Assemblée.

Sa présidente, Anne-Catherine Loisier est présente sur le terrain. Elle se déplace volontiers sur les hippodromes, les centres d'entraînement, les régions d'élevage. Dans le cadre de ses différentes rencontres, la Sénatrice de la Côte d'Or a pu s'entretenir avec de nombreux représentants du Galop et notamment Hervé d'Armaillé, Président des AQPS, et Jean d'Indy.



*Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de Côte d'Or, Présidente du Groupe Cheval au Sénat, ici en compagnie de Michèle Juhen-Cyprès, présidente de l'Union des Eleveurs AQPS du Centre-Est.*

C'est ainsi que Madame Loisier avait su réunir autour d'une même table les Présidents des différentes familles du Cheval pour définir une position commune sur la fiscalité applicable à notre filière notamment en matière de TVA.

Nul doute que le Sénat, représentant des collectivités territoriales dans notre dispositif constitutionnel, sera sensible à la défense des hippodromes et notamment à notre puissant maillage régional qui répond de façon dynamique à des impératifs d'aménagement du territoire.

Nos élus doivent être des alliés car nous avons de nombreux intérêts communs à faire valoir. Il est heureux de voir que le parlement français est prêt à s'en saisir.

## LE TRADITIONNEL PRIX « PP » SUR L'HIPPODROME DE PAU

C'est une tradition bien établie que d'être le partenaire d'une épreuve sur l'hippodrome de Pont-Long à l'occasion de la prestigieuse réunion du célèbre et spectaculaire Grand Cross de Pau.

Tradition évidemment respectée en 2017 avec une remise des prix orchestrée par Hubert Tassin, président, et Georges de Certaines représentant des PP dans la région Sud-Ouest, membre de notre Comité.

Cette journée s'est déroulée en présence notamment d'Hubert Tassin, président des PP, de Georges de Certaines, représentant les PP dans le Sud-Ouest, de Jean d'Indy et d'Hervé d'Armaillé, Président des AQPS. Merci au Président de la Société des Courses de Pau, Jean-Louis Foursans-Bourdette, à Jean Brouqueyre, son directeur, et aux équipes de Pau pour ce sympathique partenariat.



*La remise des prix*

L'édition 2017 du Prix des PP a été remportée par Touz Break sous les couleurs de Mademoiselle Carrie. Sur le podium était présent Jean-Michel Carrie dont les couleurs remportent de nombreux succès. L'Ecurie Carrie est membre de l'Association PP depuis 2014.

## FOCUS SUR LE SUD OUEST

Ce Prix de l'Association PP sur l'hippodrome du Pont-Long est l'occasion d'évoquer les liens solides et fort anciens qui unissent notre Association et le Sud-Ouest.

Dès la création des « P.P. » en 1990, nous avons été présents et actifs dans la région, d'abord avec le parrainage de Monsieur Jean Lamaysouette, figure emblématique de la région. Jean-Pierre Daudon et Remy Picamau ont été également, dès le début, les principaux animateurs de notre association. Olivier de La Garoullaye, Permis d'Entraîner et Commissaire à Pau, comme Jean-Marie Plassan, Président de l'hippodrome de La Teste, ou Jean-Paul Baudrand, continuent également à œuvrer pour appuyer la présence des P.P. dans cette région de courses, d'élevage et de traditions hippiques



*Jean-Marie Plassan et Olivier de La Garoullaye*

A l'occasion des élections du Galop à la fin de l'année 2015, Jacques Le Dantec, Président des Permis d'Entraîner et à ce titre partenaire « historique » des PP à travers l'Union pour le Galop Français, a été élu pour représenter nos propriétaires au Comité Régional du Galop aux côtés de Marie-France Suberville. Chez les éleveurs, c'est Michel Marie Hardy qui conduisait notre liste et a été élu au Comité Régional.

Chaque année, notre association s'associe au meeting de Pau avec le parrainage d'une épreuve le jour du Grand Cross. Notre Association est également présente notamment à La Teste (avec le parrainage d'un petit-déjeuner à l'occasion des ventes Osarus) ou à Pompadour. Jean-Michel Reiller, Propriétaire, éleveur et ancien maire de Pompadour, siège au Bureau des PP et s'occupe notamment des relations avec les anglos.



L'hippodrome de Pompadour

Pompadour a été depuis longtemps un point d'ancrage de l'Association P.P., notamment avec le soutien du regretté Roger Crouzillac (élevage de la Brunie) et fidèle militant de la cause des « petits propriétaires et éleveurs. Pompadour reste, dans le cœur des P.P. et de l'avis général, comme un hippodrome emblématique du succès populaire. Nous y organisons chaque année une réunion d'information avec l'APPE (Permis d'Entraîner) et parrainons une épreuve.

Plus récemment, c'est Georges de Certaines, un jeune propriétaire, assureur dans la région toulousaine, qui a rejoint notre association.

Spectateur assidu des courses depuis l'enfance, il profite de l'obligation de faire des stages dans le cadre de son école de commerce pour rejoindre Moulins. Il collabore ainsi avec Eric Vagne à l'entraînement et avec Roger Winkel, président de l'hippodrome de Moulins, alors en pleine phase de rénovation. Il allie ainsi sa passion du cheval et son apprentissage de la gestion.



Jean-Louis Foursans-Bourdette, Président de Pau, et Georges de Certaines, représentant les PP dans le Sud Ouest.

En 2011, il obtient son agrément comme propriétaire associé puis déclare ses couleurs en 2016. Souvent présent à Pau ou sur le centre de Sers, passant une partie de son temps libre chez Hector de Lageneste, il aime aussi découvrir les grands hippodromes étrangers comme Ascot, Hong-Kong, Pardubice...

Georges de Certaines siège au Comité des PP depuis 2015. Nul doute que son engagement et sa passion pour les courses seront profitables pour les P.P. dans le Sud Ouest.

## LE GRAIN DE SEL : CAP SUR LES 2 500 ABONNÉS



Lors du dernier Comité, il a été fixé comme objectif de multiplier le nombre d'abonnés au *Grain de Sel*. Au moment où nous publions ces lignes, notre publication du vendredi est adressée – gratuitement – chaque semaine à 2200 personnes.

Le fichier a été récemment enrichi de nombreuses adresses e-mail, notamment de personnalités du monde public : maires, parlementaires membres des Groupes Cheval à l'Assemblée et au Sénat, fonctionnaires, etc.

## AVEC LES AQPS DU CENTRE-EST

Chaque année, une délégation des P.P. participe à l'Assemblée Générale de l'Union des Eleveurs AQPS du Centre-Est, qui se déroule habituellement à Cercy-la-Tour dans la Nièvre.

Cette année, la Présidente Michèle Juhen-Cyprès et son équipe avait organisé l'Assemblée Générale à Beaune. Un prétexte pour associer une réunion de travail le matin (l'A.G.) à un déjeuner convivial suivi d'une visite d'une cave l'après-midi.



*Assistance nombreuse à l'AG de l'Union des Eleveurs AQPS du Centre-Est*

Au cours de cette réunion, Hubert Tassin a présenté son analyse de la situation du Galop. Il a insisté sur l'optimisme dont il fallait faire preuve sur la base des fondamentaux positifs qui sont les nôtres. Il a souligné le grave risque d'un effet d'entraînement que toute baisse des allocations entraînerait. Il a aussi indiqué que dans l'hypothèse d'un débat sur une baisse des allocations, il faudrait faire preuve de cohésion pour défendre les propriétaires et les éleveurs de base et ceux qui jouent le jeu des courses et des territoires français.

L'Union pour le Galop Français n'est pas une union de façade à vocation électorale mais bel et bien un rassemblement d'idées. Nul doute que les P.P. et les AQPS partagent des valeurs communes, une volonté de défendre la base de la pyramide, la place majeure de l'Obstacle, le maillage territorial de nos hippodromes.

## LES PP AU CŒUR DE LA NORMANDIE : LA ROUTE DES ETALONS

Répondant à la demande de Julian Ince, initiateur de la *Route des Etalons*, et du *French Racing and Breeding Committee* (FRBC), notre association a volontiers accepté de faire partie des partenaires de cette belle opération grand public destinée à découvrir les grands haras normands aux visites du public. Cette année la Route des Etalons s'est déroulée les 21 et 22 janvier avec la coopération efficace d'une vingtaine de haras.



*Très belle visite au Haras du Thenney*

De nombreux dirigeants ou adhérents des P.P. avaient ainsi fait le déplacement pour visiter les plus prestigieux haras de l'Orne ou du Calvados. Une opération d'une grande convivialité et certainement très utile pour l'image des courses.

Cette opération s'inscrit dorénavant dans l'incontournable calendrier événementiel de la Normandie et nous espérons en être un partenaire durable.

*Cette newsletter est uniquement diffusée par e-mail.  
Comité de rédaction : Hubert Tassin – Jean-Jacques Chiozzi  
- Eric Péchadre - Jean d'Indy – Amaury de Soultrait –  
Emmanuel Roussel – Laurence Roussel*